

# Revue de presse audiovisuelle

# Journaux et invités du matin

Mercredi 11 juillet 2007

# **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

- Le projet de loi sur le travail, l'emploi, le pouvoir d'achat
- L'action de R. Dati au ministère de la Justice
- Le déplacement de N. Sarkozy au Maghreb
- Les relations franco-allemandes
- Le déplacement de M. Barnier à Madrid
- L'affaire Clearstream
- La réunion du bureau national du PS
- La candidature de D. Strauss-Kahn à la direction du FMI

### LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

•	R. Bachelot	France 2	7h50
•	JP. Jouyet	Radio Classique	8h15
•	M. Hirsch	RTL	7h50

# **INVITÉS POLITIQUES**

•	B. Accoyer (UMP)	LCI	8h15
•	JP. Grand (UMP)	Europe 1	8h20

## COMMENTAIRES-REPORTAGES

# Le projet de loi sur le travail, l'emploi, le pouvoir d'achat

RTL 7h00 B. Tassard **S. Arcimol :** Le paquet fiscal et une nouvelle polémique en perspective, une de plus pour l'opposition... Aux mesures déjà controversées, comme le bouclier fiscal ou l'exonération des heures supplémentaires, est venue s'ajouter l'ISF et un amendement de l'UMP qui prévoit de majorer l'abattement sur la résidence principale dans le calcul de cet ISF. Le Gouvernement a donné son feu vert, la commission des finances de l'Assemblée également. Cette disposition vise en fait à compenser la flambée de l'immobilier, qui a fait basculer certains propriétaires dans le camp des assujettis à l'ISF.

Commentaire de B. Tassard: Souvenez-vous de ces habitants de l'île de Ré, qui ne possèdent comme bien de valeur que leur logement, et qui sont passés brutalement dans la tranche de l'impôt sur la fortune; pareil pour de nombreux Parisiens. Pour s'acquitter de l'ISF, il faut en effet déclarer 760.000 euros de patrimoine et de revenus, et on estime que 500.000 ménages seront concernés cette année. C'est un bond énorme: ils étaient 335.000 il y a trois ans. Bien sûr, c'est l'immobilier qui est la cause de tout: le prix des maisons et des appartements est en hausse de 70 % sur quatre ans. Cela fait des années maintenant que l'UMP tente de supprimer purement et simplement l'impôt sur la fortune, une mauvaise idée, électoralement parlant. Le Gouvernement tente de calmer ses troupes avec cet amendement, il précise que cela concernera surtout les classes moyennes et supérieures. Mais au Nouveau Centre, on estime que, comme d'habitude, ce sont les plus riches qui vont davantage en profiter. C. de Courson calcule que pour conserver l'abattement de 20 % sur la résidence principale, mais avec un plancher à 300.000 euros, cela aurait largement suffi.

RTL 7h30 A. Lévy

**S. Arcimol :** Dans le paquet fiscal en cours d'examen à l'Assemblée, on trouve aussi le Revenu de solidarité active défendu par M. Hirsch, le haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté. Plusieurs départements expérimentent déjà ce dispositif, c'est le cas, par exemple, dans le Val-d'Oise. Il doit inciter les RMistes à reprendre un travail.

Commentaire de A. Lévy: Oui, aujourd'hui certains préfèrent toucher le RMI plutôt que de retrouver un emploi, surtout à temps partiel, car en perdant la prestation et en ajoutant les frais de transport et la garde d'enfant, ils gagneraient moins en travaillant. A. Bazin, le conseiller général du Val-d'Oise chargé des affaires sociales, va donc expérimenter ce nouveau dispositif. Dès qu'un RMIste recommencera à travailler, il perdra son RMI, mais le Revenu de solidarité active viendra s'ajouter à son nouveau salaire, c'est un complément. Ce qui revient de fait à augmenter le revenu des travailleurs pauvres.

A. Bazin: Il s'agit de permettre aux bénéficiaires du RMI d'être intéressés à toute reprise de travail, c'est-à-dire d'avoir une amélioration de leur condition financière dès la première heure travaillée. Bien évidemment, le but c'est de faciliter le retour à l'emploi, donc chacun y trouvera - et proportionnellement - son intérêt: plus il travaillera, plus il aura de revenu disponible. C'est ça, l'objectif et la philosophie de l'affaire.

Ce nouveau Revenu de solidarité active sera donc testé pendant trois ans dans le Vald'Oise, avant, peut-être, d'être généralisé.

### **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

#### L'action de R. Dati au ministère de la Justice

France Inter 7h00 J.-F. Deniau **A. Bonfillon :** Il y a comme un vent de panique place Vendôme, après le départ du directeur de cabinet de la garde des Sceaux. Ce sont maintenant, trois conseillers qui font leurs valises. Officiellement, il s'agit d'une simple réorganisation, si c'est le cas, ce n'est pas le meilleur moment pour la ministre.

Commentaire J.-P. Deniau: Officiellement, le départ de M. Dobkine annoncé vendredi dernier n'est qu'une démission pour des raisons personnelles. Officiellement, le départ de trois des vingt conseillers du Cabinet Dati n'est maintenant q'un ajustement, un arrangement avec le nouveau directeur de Cabinet pris d'un commun accord sans animosité, insiste le Porte-parole du ministère, qui s'étonne que de tels départs ne suscitaient pas le moindre commentaire du temps de P. Clément. Mais, dans les couloirs de l'Hôtel de Bourvalet (?) les critiques des nouvelles méthodes de travail de la ministre ne cessent pas, autoritaire, exigeante, intransigeante, certains ne comprennent pas qu'après son directeur de cabinet particulièrement expérimenté, elle laisse maintenant partir les conseillers pour le droit des mineurs, pour les questions pénales et pour les questions constitutionnelles, alors que, le projet de loi sur les mineurs et les peines planchers n'est pas encore adopté, et que d'autres sur les réformes de la carte judiciaire et de la pénitentiaire sont en préparation.

RTL 8h00 J.-A. Richard **S.** Arcimol: Trois conseillers du cabinet de R. Dati ont quitté leurs fonctions. Trois départs, et non des moindres qui font mauvaise impression.

Commentaire de J.-A. Richard: Oui, même si officiellement on ne parle pas de démission, mais d'une simple réorganisation, cette série de défection laisse planer un vrai sentiment de malaise Place Vendôme. Après le directeur de Cabinet, les trois magistrats sur le départ occupaient en effet des postes clés, à la Chancellerie. Les questions pénales, les libertés publiques et le droit des mineurs. Des dossiers sensibles au cœur même des chantiers ouverts par R. Dati. Une ministre qui veut aller vite, trop vite peut-être dans une maison pas vraiment habitué aux brutales accélérations et aux obligations de résultats. Des exigences donc, parfois difficiles à tenir pour certains personnels, et notamment pour les membres du Cabinet, une vingtaine de conseillers, que R. Dati aimerait voir fonctionner comme une équipe de choc. Le garde des Sceaux souhaite que les dossiers avancent, elle veut que l'on soit avant tout efficace et performant confie un magistrat, c'est vrai que le rythme de travail est très élevé. Pas de crise affirme t-on à la Chancellerie, mais bel et bien des craquements, dans un ministère qui n'a pas encore trouvé ses marques.

### COMMENTAIRES-REPORTAGES

### Le déplacement de N. Sarkozy au Maghreb

Europe 1 7h00 M. You: N. Sarkozy rentre ce matin en France, après 24 heures de voyage au

#### F. Namias

Maghreb, en Algérie d'abord, et puis en Tunisie. Il a souhaité un partenariat concret au niveau politique et économique avec Alger et il a défendu son projet d'Union méditerranéenne, un projet qui a été applaudi à Tunis. C'est l'aspect officiel du voyage; après les discours, le chef de l'Etat a passé la soirée avec tous les journalistes qui l'accompagnaient.

Commentaire de F. Namias: Il sortait tout juste de son dîner avec le Président tunisien, et au bord de la piscine de son hôtel, tout en sirotant un thé à la menthe, il a longuement commenté l'actualité: son voyage au Maghreb, d'abord. On sent qu'il veut absolument faire fonctionner son idée d'Union méditerranéenne, une sorte de confédération des pays de cette région. C'est vraiment ce qui a motivé ce déplacement éclair - moins de 24 heures à Alger et à Tunis.

- **M. You:** En même temps, au niveau politique et diplomatique, le temps se gâte entre Paris et Berlin, on l'a vu hier. A. Merkel a critiqué la position de N. Sarkozy qui souhaite réduire le rôle de la BCE; ce n'est pas le souhait de la chancellière allemande, elle l'a dit. Elle souhaite aussi que l'équilibre franco-allemand soit respecté au sein d'EADS. Est-ce que N. Sarkozy a réagi à tout cela ?
- **F. Namias :** On lui a posé la question mais il n'a pas souhaité s'étendre, on sent qu'il ne veut vraiment pas de conflit avec la chancellière. N. Sarkozy nous a dit qu'il s'en expliquerait avec elle lundi prochain, à Toulouse, et il a également précisé que visiblement, A. Merkel était mal conseillée par son ministre des Finances.
- **M. You :** On avait beau être au Maghreb, il n'a pas pu s'empêcher de parler de politique intérieure, notamment de son ouverture à gauche...
- **F. Namias :** Oui, bien sûr, notamment le fait que D. Strauss-Kahn soit le candidat de l'Europe pour diriger le FMI. Ecoutez le tout premier commentaire du chef de l'Etat à ce sujet.
- N. Sarkozy: J'ai toujours pensé qu'il était un excellent candidat. Après un accord avec lui, j'ai présenté sa candidature, poussé sa candidature. Voilà que D. Strauss-Kahn est maintenant le candidat de l'Europe; c'est une bonne nouvelle pour la France, c'est une bonne nouvelle pour l'Europe. Cela montre qu'il faut faire des choix qui ne sont pas des choix de sectarisme mais toujours le choix de la compétence.
- N. Sarkozy nous a également confirmé qu'il ferait campagne aux côtés de D. Strauss-Kahn pour l'aider à obtenir la direction du FMI.

# RTL 7h00 I. Dath

**S. Arcimol :** N. Sarkozy doit regagner Paris ce matin, après une visite express au Maghreb. Vingt quatre heures pour convaincre l'Algérie et la Tunisie du bien-fondé de son projet d'Union méditerranéenne, mais aussi évoquer les liens d'amitié entre ces deux pays, l'immigration et bien d'autres sujets.

Commentaire de I. Dath: C'est sur le coup de minuit que N. Sarkozy a décidé de recevoir la presse, pour parler de tout. De l'unanimité des 27 Européens autour du nom de D. Strauss-Kahn pour le FMI - "bon candidat, bon moment, bon choix". Il a évoqué, bien sûr, son voyage ici, au Maghreb, avec une satisfaction affichée de voir

son projet d'Union de la Méditerrannée faire son chemin. Ravi aussi de son entretien avec le Président Ben Ali, qu'il n'avait jusqu'ici rencontré qu'une seule fois. Des droits de l'homme, ils en ont parlés, mais rupture oblige, il en a profité pour tacler son prédécesseur, J. Chirac, qui avait dit ici que "le premier des droits de l'homme était de manger", "Je n'aurais pas utilisé cette formule, dit-il, "mais il faut bien voir que dans la lutte contre l'extrêmisme, l'ambition n'est pas d'avoir un régime de cette nature". Liban, conflit israëlo-palestinien, infirmières bulgares... N. Sarkozy n'a refusé aucune question, à l'exception d'une seule : la probable mise en examen de D. de Villepin : "Comment pourrais-je faire un commentaire sur ce sujet, alors que je suis à la fois partie civile et président de la République ?", s'est-il étonné, avant de reconnaître qu'il n'avait jamais envisagé de retirer sa plainte.

# **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

#### Les relations franco-allemandes

# Europe 1 8h00 H. Kohl

**V. Parizot :** En Allemagne, on n'a pas du tout apprécié les critiques de N. Sarkozy sur la Banque européenne et la politique de l'euro fort. Hier, A. Merkel ne s'est pas privée d'étaler ce désaccord avec la France, en direct à la télé.

Commentaire d'H. Kohl: Oui, et A. Merkel est catégorique: "moins d'indépendance pourla BCE, cela ne me dit vraiment rien de bien. Je ne suis pas prête à aller sur ce terrain". Face caméra, la chancellière est ferme mais son ton reste encore très diplomate à l'égard de Paris. Cela dit, selon son entourage, elle sera déjà en train de préparer une parade aux propositions des Français, "Il faut qu'ils s'attendent à une opposition de notre part", voilà ce que l'on apprend auprès de la chancellière.

- **V. Parizot :** Mais si l'on va au-delà de cette question de l'euro et de la BCE, comment les dirigeants allemands perçoivent-ils les débuts de N. Sarkozy ?
- **H. Kohl:** Berlin commence à être assez agacé par l'attitude de N. Sarkozy qui aurait, aux yeux des Allemands, un peu trop tendance à fraire passer les intérets de la France avant ceux de l'Europe. A. Merkel en a même parlé à G. Schröder, c'était la semaine dernière lors d'un cocktail à Berlin, cette confidence d'A. Merkel à son prédécesseur: "N. Sarkozy a joué certes un rôle constructif lors du dernier sommet européen, mais seulement parce que ses intérêts coincidaient avec ceux de Berlin. Ce n'est qu'une question de temps avant que nous soyons en froid. Nous aurons bientôt des problèmes savec lui".
- **V. Parizot :** Effectivement c'est assez tendu ! Cela signifie que lundi, à Toulouse, la chancellière allemande et le Président français vont sans doute avoir des choses à se dire en face ?
- **H. Kohl:** Oui, à commencer par le dossier EADS, où les deux dirigeants ne sont pas du tout d'accord sur l'attribution des postes de direction. Ce pourrait bien être l'étincelle qui embrase le baril de poudre. En tout cas, c'est ce que prédit ici la presse économique qui parle d' "une rencontre à hauts risques" pour le couple franco-allemand.

## COMMENTAIRES-REPORTAGES

### Le déplacement de M. Barnier à Madrid

RTL 7h30 V. Garin M. Guerrier: Les pêcheurs d'anchois français, desespérés, veulent pouvoir travailler à nouveau dès cet été dans le golfe de Gascogne, alors qu'actuellement la pêche est interdite pour préserver l'espèce. Le ministre français de l'Agriculture, M. Barnier, va tenter aujourd'hui de trouver un accord avec les Espagnols; la Commission de Bruxelles joue les arbitres.

Commentaire de V. Garin: Il y a deux ans, il n'y avait pratiquement plus d'anchois dans le golfe de Gascogne. Dans leurs filets, les pêcheurs remontaient cinq fois moins de poissons que dans les années 1980, alors Bruxelles a interdit la pêche, le temps que la ressource se reconstitue. Cette solution était la bonne : le stock a doublé, les anchois se sont reproduits, et les pêcheurs des ports de l'Atlantique pensaient pouvoir ressortir leurs bateaux cet été. Mais les scientifiques mandatés par l'Europe ont recommandé à nouveau, il y a dix jours, une interdiction : il faut laisser une année de plus à l'espèce pour se reproduire, disent-ils, elle est encore fragile. Bruxelles pourrait donc prolonger cette interdiction encore un an, sauf si l'Espagne et la France finissaient par s'entendre. Ce sont les deux pays qui se partagent la pêche à l'anchois. Les Français, au bord de la faillite, réclament un quota, même petit : 4.000 tonnes seulement leur permettraient de terminer la saison, mais les Espagnols refusent, ils accusent la France de piller la mer avec des gros bateaux modernes. Ce soir, le ministre français de la pêche, M. Barnier, se rend à Madrid, il va tenter de convaincre sa collègue espagnole. Si les négociations n'aboutissent pas, c'est la Commisssion de Bruxelles qui tranchera, et sans doute maintiendra l'interdiction.

# **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

### L'affaire Clearstream

France Inter 7h30 E. Monin

**S. Martin :** D. de Villepin devant les juges le 27 juillet prochain. Des juges qui pourraient bien le mettre en examen. L'ancien Premier ministre est poursuivi pour complicité de dénonciation calomnieuse. Il serait accusé, il est dans des notes du général Rondot, d'avoir donné des instructions au corbeau, J.-L. Gergorin, pour qu'il transmette ces listings trafiqués à la justice. D. de Villepin a bien l'intention de se rendre devant les juges, mais peut-être pour ne pas dire grand-chose.

Commentaire d'E. Monin: Contrairement à J. Chirac, par la voix de son avocat D. De Villepin fait savoir qu'il se rendra à la convocation des juges. Mais en même temps, en quelques lignes il rappelle dans un communiqué qu'il a agi strictement dans le cadre de ses fonctions de ministre. C'est ce qu'il a dit déjà il y a sept mois devant les juges, à l'époque où il est entendu comme témoin. C'est un élément important, un ministre qui agit dans l'exercice de ses fonctions ne peut pas être poursuivi par la justice pénale. Son affaire doit passer entre les mains de la Cour de justice de la République. Même si son avocat laisse entendre que ça n'est pas un axe de défense, plusieurs proches du dossier font savoir que l'ancien Premier ministre pourrait rester muet dans le bureau des juges, il pourrait contester leurs compétences, il serait alors mis en examen, mais un recours pourrait être déposé devant la Chambre de l'instruction, et commencerait alors une bataille procédurale de

plusieurs mois.

Europe 1 7h30 P. Rancé **N. Chevance :** D. de Villepin est convoqué par les juges, ce sera le 27 juillet ; c'est l'intéressé qui a préféré lui-même l'annoncer dès hier. D'ailleurs, il dément toujours toute implication pénale dans ce dossier. Bien sûr, la question est la suivante : est-ce qu'il sera mis en examen dans quelques jours ?

Commentaire de P. Rancé: Ce sont en tout cas les termes de la convocation reçue et rendue publique hier par D. de Villepin, convocation dans laquelle les deux juges écrivent qu'ils envisagent de le mettre en examen. Que va-t-il se passer le 27 juillet prochain? Il y a deux hypothèses, la première est que D. de Villepin se rende à la convocation des juges. Dans ce cas, il est mis en examen, il a accès au dossier, aux témoignages qui le mettent en cause et comme c'est l'usage, il demande à être entendu quelques semains plus tard, le temps de préparer sa défense. L'autre hypothèse est que D. de Villepin conteste la compétence des juges qui, selon lui, ne serait pas légitime pour l'interroger sur des décisions prises par un ministre dans l'excercice de ses fonctions. Si les juges persistent, c'est alors sur la régularité même de sa mise en examen que D. de Villepin peut demander à la justice de se prononcer, devant la cour d'appel d'abord, et la cour de cassation ensuite. Enfin, autre recours : l'ancien Premier ministre peut aussi demander que les juges d'instruction soient dessaisis de cette affaire Clearstream au profit de la Cour de justice de la République, seule compétente pour juger pénalement les membres Gouvernement.

**N.** Chevance: Quant à N. Sarkozy, il affirme qu'il ne retirera pas sa plainte dans l'affaire Clearstream.

# **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

# La réunion du bureau national du PS

France Inter 7h00 F. Degois

**S. Martin :** Au Parti socialiste réuni hier soir en bureau national, on ne cache une certaine fierté dans la désignation de D. Strauss-Kahn comme candidat à la direction du FMI. En revanche, les socialistes semblent beaucoup plus troublés par la politique d'ouverture du président de la République, au point d'ailleurs, de mettre en garde tous ceux qui pourraient être tentés, voire séduits par les sirènes sarkozistes.

Commentaire de F. Degois: Ça commence *mezzo voce* mais ça commence. Plusieurs élus de droite comme C. Goasguen, le disent tout haut, "l'ouverture ça n'est pas une politique". En clair, il serait temps que N. Sarkozy arrête de jouer avec le feu, soit. Mais le feu, est surtout dans la maison socialiste sous la cendre, car l'habilité de la manœuvre est telle, imposer le nom de DSK à tous les Européens, que le PS, hormis quelques réserves émises hier soir par J. Dray, J.-L. Mélenchon et H. Emmanuelli, que le PS ne peut pas vraiment critiquer ce choix du meilleur d'entre eux, au moins sur le plan économique. Sans parler de ceux qui parient sur un aller sans retour. Voilà donc un PS qui applaudit, mais un PS qui manie aussi le bâton, principale victime, J. Lang, hier le bureau national a voté à l'unanimité: tout socialiste qui acceptera une mission à titre individuel de la droite sera suspendu des instances dirigeantes, non mais!. Même pas peur, même pas mal devrait répondre J. Lang qui s'éloigne lui aussi peu à peu du bureau national. S. Royal n'y vient jamais,

L. Fabius le quitte, DSK devrait partir pour Washington, à bien y réfléchir, F. Hollande va se sentir un peu seul.

# Europe 1 8h00 K. Rissouli

**V. Parizot :** Le bureau national du PS a pris hier soir une décision assez radicale : tous ceux qui participeraient à titre personnel à une mission du Gouvernement seraient suspendus. (...) En tout cas, le PS montre qu'il ne veut pas se faire piller.

Commentaire de K. Rissouli: C'est le premier contre-feu allumé par le PS. Contre-feu timide, je vous l'accorde, mais hier soir, les membres du bureau national ont voulu clarifier les choses au moment où N. Sarkozy cherche effectivement à accentuer son ouverture. Ils ont donc voté à l'unanimité la nouvelle règle qui s'appliquera à tout socialiste acceptant d'accepter de participer à titre personnel à une commission mise en place par le Président. Règle simple : suspension, le temps de la commision, de toutes les instances dirigeantes du PS, suspension temporaire, on est loin de l'exclusion. Mais F. Hollande jugeait utile de rappeler la règle au plus vite. (P/A de F. Hollande) Le premier secrétaire ne le nomme pas précisément, mais entre les lignes, c'est bien J. Lang qui est visé. N. Sarkozy ne le cache pas, il le veut dans sa commission sur les institutions. Aujourd'hui, l'ancien ministre de la Culture est donc prévenu, il faudra choisir : la compagnie du Président ou le quotidien du PS.

# **COMMENTAIRES-REPORTAGES**

#### La candidature de D. Strauss-Kahn à la direction du FMI

# RTL 7h00 P. Corbé

**S. Arcimol :** Le PS a décidé de suspendre des instances dirigeantes du Parti tout responsable qui participerait à titre personnel à une commission mise en place par le Gouvernement. Principal visé, J. Lang, qui pourrait plancher sur la réforme des institutions. Une règle qui ne vaut pas, en revanche, pour D. Strauss-Kahn, probable futur patron du FMI. L'Union européenne soutient officiellement cette candidature qui fait quasiment l'unanimité, à droite comme à gauche, mais l'on trouve toujours quelques esprits grognons...

**Commentaire de P. Corbé:** Oui, la candidature DSK provoqe des réactions diverses. Le dédain de son camarade socialiste, H. Emmanuelli...

H. Emmanuelli : Je m'interroge : est-ce que la direction du FMI est un endroit où s'épanouit un socialiste ? Je n'en suis pas certain pour ma part. Pour moi, le Parti socialiste, ce n'est pas quelques personnes égarées ailleurs.

Le désespoir du Vert, N. Mamère, qui regrette l'exil, la fuite de DSK :

N. Mamère: Cette hémorragie, c'est que ceux que l'on considère, paraît-il, comme les têtes pensantes du Parti socialiste, plutôt que de s'attacher courageusement à cette rénovation difficile, sont plutôt les adeptes du "courage, fuyons!", et ça, cela me désespère.

Les doutes de l'UMP G. Tron, qui aurait bien vu au FMI Juppé ou Villepin...

G. Tron : A la question "est-ce que D. Strauss-Kahn a ces qualités ?", la réponse est oui. A la question "est-ce que vous êtes un peu amer que dans la majorité il n'ait pas

été cherché un candidat de cette nature ?", la réponse est "un peu".

Et l'aigreur du souverainiste L. Luca qui lançait il y a quelques jours : "il n'y a pas que des cons à l'UMP"... Il a l'impression que les socialistes courent à la gamelle...

L. Luca: Oui, les socialistes vont à la soupe. C'est plutôt une accumulation de personnalités, dont certaines sont plus de mauvaise foi que d'autres. J. Lang, il est pas mal dans le genre. On est dans une sorte, pratiquement, bientôt, de nouvelle cohabitation.

Mais la candadidature DSK provoque surtout des applaudissements polis, sans plus, à gauche et à droite.

#### LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

R. Bachelot France 2 7h50 J. Wittenberg

Bonjour à tous, et... bonjour à vous, R. Bachelot.

Bonjour.

On l'a dit, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, et aussi une voix qui porte dans la majorité. Alors, l'actualité est dominée, ce matin, par deux Dominique. D'abord D. de Villepin qui va être mis en examen dans l'affaire Clearstream. Vous n'avez pas peur du choc que ça peut créer dans l'opinion, un ancien Premier ministre poursuivi ?

Vous n'imaginez quand même pas qu'un ministre de la République va commenter une affaire judiciaire en cours? Moi, ce que je souhaite c'est qu'en tout cas l'instruction qui est faite permette de faire toute la vérité sur une affaire assez ténébreuse.

Vous êtes une amie quand même de N. Sarkozy, non seulement sa ministre mais aussi une amie. Il est le plaignant dans cette affaire. Vous pensez au moins qu'il est satisfait ?

Je ne sais pas s'il est satisfait, je sais qu'il a beaucoup souffert de cette affaire, et il souhaite donc que toute la lumière soit faite et moi de même.

Alors, l'autre Dominique c'est D. Strauss-Kahn. On le sait maintenant, il va être le candidat de l'Europe au Fonds monétaire international.

Donc, avec une bonne chance d'être à la tête du FMI et je m'en réjouis, c'est un homme de qualité.

Alors, c'est quand même une initiative de N. Sarkozy. On a l'impression que c'est à la fois, bien sûr un joli coup pour l'intéressé, pour DSK, mais aussi pour N. Sarkozy, pour le chef de l'Etat qui sème la confusion à gauche avec cette proposition. Soyons clair!

Je ne sais pas si N. Sarkozy sème la confusion à gauche, il sème surtout l'unité dans le pays, et c'est ça qui est important. N. Sarkozy est persuadé que devant les réformes dont notre pays a besoin, on ne peut pas jouer avec son clan ou qu'avec son camp, et il souhaite donc élargir cela. Il l'a fait au sein du Gouvernement. Je dois dire que je me trouve bien dans ce Gouvernement d'ouverture. Vous savez que j'ai toujours eu beaucoup de mal à obéir aux consignes, même quand elles venaient de ma propre famille politique, donc je me trouve assez bien dans cette équipe.

Alors, vous, R. Bachelot, vous vous sentez très bien, mais enfin F. Fillon, quand même, a tenu à recevoir, hier, les parlementaires UMP, peut-être pour calmer la grogne de certains, qui disent qu'il vaut mieux être socialiste qu'UMP aujourd'hui pour être distingué par le chef de l'Etat.

C'est une plaisanterie! Le Gouvernement évidemment dont l'ossature est constituée

par des gens qui ont adhéré d'abord au programme de N. Sarkozy. Le problème n'est pas de savoir d'où nous venons sur le plan politique, il y a beaucoup d'UMP dans le Gouvernement... Je suis UMP, c'est un scoop que je vous révèle ce matin.

# Mais il y a beaucoup d'hommes et de femmes de gauche. Est-ce que les électeurs ont voté pour cela ?

Il y a un certain nombre d'hommes et de femmes de gauche, mais ces hommes et femmes de gauche ont adhéré au programme présidentiel de N. Sarkozy, mis en œuvre par F. Fillon. C'est ce que François Fillon a dit, hier, aux parlementaires de la majorité. Moi, je dois dire j'étais au milieu d'eux parce que je suis aussi, au départ, une parlementaire de la majorité, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de joie, beaucoup de plaisir. Ecoutez, on vient d'engranger quatre superbes victoires électorales - les deux tours de la présidentielle, les deux tours des législatives - il faudrait quand même être pas très raisonnable de ne pas être heureux.

# Entre nous, si ça sème un peu la zizanie au PS, ça ne vous dérange pas cette affaire.

Ah non, je trouve... non, effectivement...

# ... parce que c'est le cas aujourd'hui.

Ca ne me dérange pas du tout et puis c'est une chance pour eux, ça va leur donner l'occasion de se rénover, ils ont vraiment besoin de ça.

# Alors, on va parler maintenant de vos dossiers, R. Bachelot, ministre donc de la Santé. Aujourd'hui, vous allez tenir une conférence de presse où vous allez annoncer la fin du BCG obligatoire pour les bébés. Pourquoi vous prenez cette mesure ?

J'ai pris cette décision après l'avis des experts de l'INSERM, l'avis du Haut conseil de la santé publique. Il y a bien sûr encore de la tuberculose dans notre pays, environ 8.000 cas par an, mais le nombre de cas a été divisé depuis trente ans environ par six. Donc, les bénéfices qu'on pourrait attendre d'une vaccination systématique ne sont plus, n'existent plus, et même il y a un certain nombre de cas indésirables liés à la vaccination qui font que cette vaccination ne s'impose plus de façon obligatoire. Alors, il y a néanmoins des publics qu'il convient toujours de vacciner et bien entendu cette suspension...

# ... la tuberculose ça touche encore beaucoup de monde, en France, aujourd'hui ?

Ca touche encore beaucoup de monde.

#### Combien de cas?

Oh, plusieurs...enfin quelques milliers de cas, enfin environ 100.000, disons pour les enfants qu'ils conviendraient de vacciner encore, c'est-à-dire des enfants en provenance de pays où l'endémie de tuberculose existe toujours, des personnes en situation précaire, des personnes dans certaines régions, des personnes qui ont des

antécédents familiaux de tuberculose. Donc, nous incitons les médecins à vacciner évidemment ces personnes les plus fragiles. Et puis, bien sûr, cette suspension dont nous allons suivre les effets de façon très fine, je pourrai, si les choses ne se passent pas évidemment comme nous le voulons avec les experts médicaux, revenir sur cette suspension, mais cette suspension prend sa place dans un cadre beaucoup plus général d'une relance d'un plan contre les cas de tuberculose.

Cette suspension du BCG obligatoire ça va faire des économies accessoirement pour la Sécurité Sociale, on parle de 100 millions d'euros. Est-ce que c'est parce qu'aujourd'hui la Sécu on a vraiment besoin, 12 milliards d'euros en 2007, je rappelle le montant du déficit. Il y aura d'autres économies ?

Alors, ça ne fera pas d'économies puisque l'argent que je vais économiser sur le BCG, je vais évidemment le consacrer à une lutte améliorée sur les cas de tuberculose avérés, sur le dépistage, les traitements, la gouvernance.

## Mais sur les économies, madame Bachelot?

Alors, d'abord il n'y pas de 12 milliards à l'Assurance maladie, c'est 12 milliards pour la Sécurité Sociale.

#### L'ensemble de la Sécurité Sociale.

Et ce qui est de ma responsabilité c'est les 6,5 milliards d'euros de déficit que nous pourrons constater cette année. Donc, d'abord un plan d'urgence, mais on ne peut plus se satisfaire de nième plan d'urgence, donc c'est à une restructuration générale, à la fois des recettes, c'est le débat sur la TVA sociale, c'est le débat sur la franchise, sur les franchises.

# Alors, où ça en est? Y aura-t-il la TVA sociale, y aura-t-il les franchises médicales?

Nous étudions les effets de la TVA sociale. Sur les franchises, nous en étudions les modalités et très certainement nous irons vers une franchise par acte et non pas des franchises globales. Il faut réfléchir à la prestation, aux versements des prestations, c'est le débat sur le bouclier sanitaire : que ça ne dépasse pas pour les personnes les plus modestes un certain niveau de ticket modérateur et puis la gouvernance.

# Alors, R. Bachelot, est-ce qu'on peut être concret ? Pour les assurés sociaux qui nous écoutent ce matin, la franchise médicale elle sera de combien sur chaque acte médical ?

Je vous le dirai dans quelques semaines. Nous sommes en plein travail de finition et de polissage de ce niveau pour que ce soit un montant acceptable, qu'il y ait un certain nombre...

#### ... calculé en fonction du revenu ?

... qu'il y ait un certain nombre de boucliers qui protègent les revenus les plus modestes, mais il faut savoir que nous avons des grands chantiers sanitaires devant nous, le président de la République, N. Sarkozy, les a d'ailleurs décrits : les soins

palliatifs ; les soins de fin de vie ; la maladie d'Alzheimer, une famille sur quatre touchée par les problèmes de l'Alzheimer ; et puis la continuation du plan cancer. Pour ça, il faut de l'argent.

# Et cet argent vous allez le trouver.

Voilà, exactement!

### Donc, à travers les franchises médicales.

A travers les franchises. Et puis, réfléchir à l'ensemble de la gouvernance du système de santé, le dossier médical personnel pour faire de la maîtrise médicalisée...

... où ça en est le dossier médical personnel ? Est-ce qu'on peut aujourd'hui consulter son dossier médical personnel sur internet. Ca se fera quand ?

Non, pas encore. Je ne donnerai pas de date, mais le plus vite possible. Et puis, bien sûr, réfléchir à la gouvernance, à la transformation des agences régionales de l'hospitalisation en agences régionales de santé pour avoir une gouvernance qui mette ensemble la médecine de ville, l'hôpital, et bien sûr le secteur médico-social.

Une dernière question sur votre autre casquette, entre guillemets. Vous êtes aussi donc la ministre des Sports en attendant que B. Laporte, le secrétaire d'Etat...

... vienne m'épauler.

... vienne vous épauler après la Coupe du monde de rugby. Vous allez assister à une étape du Tour de France, à Tignes, je crois, le 15 juillet. Vous êtes rassurée, il n'y aura pas d'affaire de dopage cette année en 2007 ?

En tout cas, la lutte contre le dopage est une de mes toutes premières priorités comme ministre de Sports. La France dans ce domaine est exemplaire, l'Agence française de lutte contre le dopage, nous avons signé les conventions qui vont bien. J'espère que J.-F. Lamour, en septembre, deviendra président de l'Agence mondiale contre le dopage. Et la lutte contre le dopage elle est sur des grandes épreuves comme le Tour de France, mais je veux aussi faire de la lutte contre le dopage l'affaire de tous les sportifs. On se dope, y compris sur des petits terrains de foot où il y a des matchs sans enjeu, et ça c'est là sans doute que la ma fonction de ministre des Sports et de ministre de la Santé prend toute sa logique.

### R. Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, je vous remercie.

Merci.

J.-P. Jouyet Radio Classique 8h15 G. Bonos & P. Mabille G. Bonos: Bonjour J.-P. Jouyet.

Bonjour.

G. Bonos: "La France est de retour en Europe", fin de citation. Cette phrase, prononcée par N. Sarkozy le soir de son élection, n'était pas de pure forme, on le sait maintenant. Une France, qui avait pourtant tellement déçue, à de nombreux titres, qu'elle ne pesait plus que comme quantité négligeable ou presque. Le point d'orgue ayant été cette fameuse réunion des Européens à Madrid où elle ne fut pas conviée. Depuis, les choses ont radicalement changé puisque, du Sommet des chefs d'Etat à l'Eurogroupe, en passant par le traité simplifié de Constitution européenne, Paris a été sur tous les fronts, et vous n'avez pas vraiment chômé depuis votre nomination. Mais passé le maelström de la séduction, que reste-t-il de concret ? On va consacrer une partie de cette demi-heure ensemble à tenter de le préciser en compagnie de P. Mabille, de La Tribune, qui va nous rejoindre. Auparavant, je vous propose quand même auparavant, de revenir sur les quelques éléments du journal de Maude Bayeux : la parité eurodollar au plus haut. On est mal, hein ? Et notamment pour Airbus ?

Il est vrai que la dépréciation du dollar et l'appréciation de l'euro - et ce n'est contesté par personne - joue sur les exportations d'un certain nombre de secteurs industriels, notamment l'aéronautique...

# G. Bonos: On dit qu'au-dessus de 1,34 c'est la zone rouge.

...et l'automobile, et que les seuils que nous voyons aujourd'hui et qui ont été rappelés, sont pour ces industries un handicap. Il y a d'ailleurs une étude de la Commission européenne qui a été faite sur une période assez longue et sur les dix dernières années, qui montre que cette appréciation de l'euro pèse bien sur les exportations et ont un impact sur le niveau de celles-ci, en dépit d'un accroissement de la demande mondiale. Donc, voilà... Il faut y faire attention sur le plan de la croissance économique.

G. Bonos: On sait très bien que la Réserve fédérale américaine, le pendant de notre Banque Centrale européenne, a des moyens de pilotage plus larges que la BCE. C'est aussi, j'ai l'impression, ce qui est demandé maintenant par N. Sarkozy. Faut-il revoir, non pas l'indépendance mais au moins les statuts de la BCE, ou sa mission, de manière à ce qu'elle ait une marge de manœuvre plus large, parce qu'on voit bien que c'est cela aussi qui nous "plante" un peu quand même?

Non, je ne crois pas qu'il faille ni revoir l'indépendance, ni les statuts de la Banque Centrale, et N. Sarkozy a été extrêmement clair à cet égard. Ce qui est important, c'est qu'il y ait, comme il est prévu dans le traité, un dialogue entre la Banque centrale européenne, et les ministres de l'Economie et des Finances, pour savoir, quel est le cadre économique et monétaire le plus approprié pour faciliter et la croissance et la compétitivité de l'Europe. Vous avez, dans le cadre du traité, un dialogue qui doit s'établir lorsque les orientations générales de politique de change sont à décider. Il est parfaitement normal que, dans ce cadre-là, et en application du

traité, les ministres et les gouvernements jouent leur rôle. Voilà ce qu'il faut faire. C'est appliquer le traité.

P. Mabille: On ne sait pas ce que N. Sarkozy a dit très exactement devant le ministre allemand des Finances, mais apparemment, ce qui a été rapporté par ce ministre allemand des Finances à A. Merkel, a l'air d'avoir fâché cette dernière, qui a dit qu'elle n'était pas du tout sur la même longueur d'onde que la France, que N. Sarkozy en particulier, sur le terrain de l'indépendance de la BCE. Alors, est-ce que, d'après vous, il y a les germes, avec la montée de l'euro, qui est aujourd'hui à des niveaux extrêmement élevés, les germes d'une division, voire d'une sorte de conflit monétaire entre la France et l'Allemagne qui n'ont pas les mêmes intérêts, peut-être, du point de vue du taux de change?

Non, je ne crois pas.

### P. Mabille: Sur fond de crise à EADS?

Comme vous le savez, le président de la République et la Chancelière doivent se retrouver dans des réunions de (inaud.) à Toulouse, le 16 juillet prochain. Il y a véritablement un approfondissement du dossier, et je crois, chacun est conscient qu'il faut trouver les meilleures solutions pour renforcer la gouvernance d'EADS. Par conséquent, comme toujours, c'est dans ce cadre franco-allemand que cela sera fait. Pour le reste, il n'y a pas de germes de conflit, il y a à regarder ce qu'est la réalité. Et comme vous le savez, N. Sarkozy s'est concentré sur la présentation du programme de réformes français et sur la présentation de son programme économique. Pour le reste, l'amitié franco-allemande, comme dans tout couple, ça marche dans les deux sens.

# G. Bonos: Est-ce qu'à Toulouse, la semaine prochaine, A. Merkel et N. Sarkozy, à votre avis, selon votre sentiment, vont parler d'une même voix ?

C'est le but de ce type de réunion, et en tout cas, la nécessité d'avoir une analyse qui soit faite, comme je l'ai dit, pour aboutir à la meilleure gouvernance possible dans le cadre de EADS.

# G. Bonos: Autre actualité que l'on évoquait, c'est maintenant la désignation de D. Strauss-Kahn comme candidat officiel de l'Europe au FMI, à la direction générale. Qu'en pensez-vous, vous le connaissez très bien D. Strauss-Kahn?

D'une part, je suis extrêmement heureux de cette désignation. Il me semble que D. Strauss-Kahn, compte tenu de son profil, de son expérience, du prestige qui est le sien au niveau européen mais également au niveau international, était le candidat le plus qualifié pour représenter l'Europe au FMI. Vous savez que depuis la Guerre, il y a une séparation des rôles qui veut que la Banque Mondiale soit dirigée par un américain - et d'ailleurs, il y a quelques semaines, en remplacement de Monsieur Wolfowitz, c'est Monsieur Zoellick a été désigné - que le FMI soit dirigé par un Européen, et vraiment la désignation de D. Strauss-Kahn est un honneur pour la France, et véritablement une grande marque de confiance de la part de nos partenaires dans cette personnalité.

P. Mabille: Un Européen va sans doute effectivement, de nouveau, diriger le FMI. Qui aura-t-il comme interlocuteur en Europe? Avez-vous avancé à Bruxelles sur la représentation commune de l'Europe? On dit souvent que l'Europe parle de plusieurs voix. N'y a-t-il pas, là, quand même un domaine de réforme, à la fois pour l'Europe dans son ensemble, et voire même pour la zone euro?

Alors, en ce qui concerne la zone euro, il est vrai qu'il convient d'avancer dans sa gouvernance, au fur et à mesure, notamment, de l'entrée de nouveaux membres dans cette zone euro. Et de faire en sorte qu'il y ait une meilleure visibilité de la zone sur la scène internationale. Nous avons progressé dans la mesure, et vous l'avez vu encore dans la réunion qui a eu lieu lundi soir, avec la désignation d'un président pour l'Eurogroupe, pour deux ans et demi, qui est J.-C. Juncker. Et il est clair, lorsque l'on voit le rôle du Président dans le cadre de ces réunions, dans également l'interface qu'il a avec la BCE, et son rôle sur le plan international, que nous avons fait, là, un grand progrès. Il est évident aussi que nous avons sans doute à faire d'autres progrès. Mais chaque réforme doit venir en son temps.

G. Bonos: M. Juncker est-il sorti tellement séduit de sa rencontre avec N. Sarkozy? Là aussi, comment expliquez-vous... Les membres de l'Eurogroupe attendaient C. Lagarde et N. Sarkozy, on va dire pudiquement "de pied ferme", pour ne pas dire avec quelques Kalachnikov chargées. Brutalement, changement de décor, c'était le grand bleu sur l'Eurogroupe?

Je l'explique d'une part par l'énergie, la force de persuasion et de conviction du président de la République, qui, comme vous le savez, est grande et a encore joué lundi soir, avec un style très direct. D'autre part, par le fait que, le programme de réformes qui a été proposé a été jugé extrêmement crédible et que l'Europe et les membres de la zone euro savent que ce qui est le plus important, c'est bien que la France soit de plain-pied dans le programme de Lisbonne, fasse des réformes structurelles d'un niveau qui n'a jamais été égalé jusqu'à présent en France, et s'inscrive pleinement dans une stratégie qui vise à accroître la croissance potentielle et de la zone euro et de l'Union européenne. Et de ce point de vue, le fait que la France recherche à accroître sa croissance et à gagner le point de croissance supplémentaire, qui lui fait défaut, est extrêmement important pour l'ensemble de la zone. D'autre part, il a été clair, et ils l'ont vu, que la France s'inscrivait pleinement également dans le pacte de stabilité et de croissance et respectera ses engagements.

P. Mabille: N. Sarkozy est actuellement dans le Maghreb, c'est une région du monde que vous connaissez bien puisque vous y étiez allé quand vous étiez à Bercy, à plusieurs reprises, et notamment en Algérie. Qu'est-ce que la France, en dehors évidemment de la notion d'Union méditerranéenne que souhaite N. Sarkozy, qui est importante, espère obtenir notamment avec les Algériens? On a l'impression que cela patine un peu, notamment sur le gaz, où il n'y a pas pour le moment d'éléments très concrets. Avez-vous espoir que ce dossier progresse?

Comme vous l'avez indiqué, P. Mabille, ce qui est important dans ce déplacement, c'est de bien expliquer à nos partenaires algériens et tunisiens également, le projet d'Union méditerranéenne. Et de faire en sorte qu'il y ait d'une part une coopération

renforcée entre les pays de la rive européenne de la Méditerranée, les pays du Maghreb mais aussi du Machrek. Et c'est important, puisque ce projet d'Union méditerranéenne doit dépasser le partenariat traditionnel euro méditerranée, qui trouve un certain nombre de limites, notamment en termes de visibilité politique, d'impulsion, qui ne satisfait pas tout à fait nos autres partenaires méditerranéens, du Maghreb et du Machrek, et qui doit faire en sorte que, sur la base de projets concrets - je pense à l'environnement, je pense à l'accès aux eaux, je pense également à tout ce qui est développement durable mais aussi la politique de recherche, l'innovation, coopération énergétique, vous l'avez souligné - doit être développé sur la base de projets concrets. Ce que nous souhaitons par là, c'est donner véritablement une impulsion politique et une visibilité beaucoup plus grande à la coopération entre un certain nombre de pays européens et nos partenaires du Maghreb.

P. Mabille: Oui, mais N. Sarkozy avait dit dans un dossier très concret et très précis, qu'il souhaitait que, dans le projet éventuel de rapprochement entre GDF et Suez, il y ait aussi une dimension algérienne avec la Sonatrach. Ce dossier, d'après vous, peut-il se débloquer, et à quelles conditions la France...Quels sont les termes d'un éventuel accord?

Comme vous le savez je suis en charge des Affaires européennes, ce dossier dépasse un peu les éléments qui ont trait... la géographie européenne et industriellement, et d'autre part, je pense que tout cela doit être évoqué dans le cadre du déplacement, c'est un projet intéressant et il est évident qu'il y a dû y avoir des contacts sur ce point avec les autorités algériennes.

[...]

M. Hirsch RTL 7h50 J.-M. Aphatie Bonjour M. Hirsch.

Bonjour.

Le président de la République vous a fixé un objectif dans une très officielle lettre de mission : réduire la pauvreté d'au moins un tiers en cinq ans. C'est réaliste ca, M. Hirsch ?

Ca va être difficile, c'est nécessaire. On ne peut plus avoir autant de gens sous le seuil de pauvreté comme on en a, on ne peut plus avoir de gens qui vivent dans ces conditions-là...

# C'est quoi le seuil de pauvreté ? Ca concerne combien de personnes ?

Ca concerne pratiquement 7 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté en France. Je vous reprends juste sur un point : le président de la République m'a pas fixé, simplement à moi, il s'est fixé aussi à lui cet objectif-là. Et c'est peut-être ça qui change. Ce n'est pas quelqu'un qui vient se fixer. C'est le président de la République, le Premier ministre et donc le Gouvernement. Et mon rôle, maintenant, ça va être de faire partager cet objectif à tous les acteurs qui concourent à cela. Je le dis depuis longtemps : la lutte contre la pauvreté c'est l'Etat, c'est aussi le patronat, c'est aussi les syndicats, c'est aussi les associations, c'est aussi les régions, c'est aussi les départements, c'est aussi les villes. C'est cet ensemble-là qu'il faut mobiliser sur cet objectif. Et tous ceux qui disent et qui ont dit, dont je suis, pendant des années qu'on pouvait mettre des sous dans la lutte contre la pauvreté mais que si on ne se fixait pas d'objectif, on pouvait avoir plus de dépenses sociales et toujours plus de pauvres, je pense qu'on est aujourd'hui obligés de faire tout à fait autrement.

Et ça fait longtemps que l'Etat, les partenaires locaux luttent contre la pauvreté. Le RMI par exemple n'a jamais abouti. Le résultat est assez catastrophique, si on vous comprend bien.

Jamais avec un objectif comme cela.

### Mais l'objectif ça change quelque chose, l'objectif?

C'est considérable. Je vais vous donner juste un exemple. Cela fait des années que les gens qui pensent qu'il faut des politiques sociales en France et en Europe, disent : si on a simplement des objectifs en matière de déficit budgétaire, si on a simplement des objectifs en matière économique et financière, le social sera toujours au deuxième plan. A partir du moment où pour la première fois les objectifs sur la pauvreté sont mis au même plan que les autres objectifs, vous allez voir que ça renverse la hiérarchie des choses. Alors effectivement, ça veut dire que des politiques comme celles du RMI, qui ont été conçues à un certain moment dans un certain contexte et dont on s'est aperçu au bout de dix ans qu'elles dérivaient vers un certain nombre d'effets pervers, il faut les remettre au service de la réduction de la pauvreté.

Alors l'Etat donne souvent des leçons mais il ne se les applique pas lui-même

# puisque par exemple on apprend qu'il doit, l'Etat, un milliard d'euros aux départements pour financer le RMI. Débrouillez-vous pour les départements.

Ce n'est pas tout à fait ça. C'est-à-dire qu'effectivement il y a une polémique entre les départements et l'Etat pour savoir ce qui s'est passé depuis le transfert du RMI aux départements. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'on est en train de réformer profondément le RMI, l'ensemble des minima sociaux, qu'on ne fera bien entendu pas cette réforme sans savoir tirer cela au clair. C'est-à-dire sans avoir demandé à des personnalités indépendantes de regarder qui doit de l'argent et à quel montant à qui, pour qu'effectivement ça se fasse sur des bases nouvelles et saines.

# On va nommer une nouvelle commission pour savoir qui doit donner et à qui.

Non, ce n'est pas une commission. C'est que simplement vous avez entendu, l'Etat dit : c'est plus compliqué que ça, je dois moins. Les départements disent ils doivent plus. Et donc il y a un moment c'est normal, c'est à ça que servent non pas les commissions mais servent les gens qui sont impartiaux pour pouvoir dire où faut-il faire passer la barre.

# Et donc qui vous allez nommer pour faire ce travail ?

Il y a des commissions...

# Alors, vous voyez!

Pardon, excusez-moi. Il y a des instances dans lesquelles on trouve à la fois les élus locaux, les représentants de l'Etat. Je voulais dire par ça qu'on va pas créer une commission nouvelle, on va utiliser les gens qui sont reconnus pour le faire.

On attendra le résultat. Alors pour lutter contre la pauvreté, votre outil c'est le RSA - le revenu de solidarité active - qui devrait permettre de cumuler une rémunération avec des minima sociaux. C'est ce que vous allez essayer de mettre en place, M. Hirsch?

Oui c'est un des outils. Quand je dis que c'est un des outils, ça n'a pas l'ambition de résoudre l'ensemble des problèmes. Mais ça a l'ambition d'en traiter un qui est au coeur de tout. C'est-à-dire que le coeur de tout c'est quoi : c'est de dire que pour lutter contre la pauvreté de manière différente du système actuel, ça veut dire arrêter de compenser les effets causés par le système économique qui crée des pauvres et ensuite on dépense pour compenser plus ou moins. Si on veut repartir autrement, c'est - moi je le dis depuis longtemps - il faut qu'il y ait moins d'enfants pauvres par exemple, il faut que leurs parents puissent travailler. Que quand ils travaillent ça rapporte de l'argent. Qu'avec l'argent ils puissent se loger, et qu'ils puissent éduquer leurs enfants. Donc ça veut dire mettre le travail comme un socle. Que les revenus du travail soient le socle. Et au lieu d'avoir un système qui se substitue, dans lequel soit vous travaillez, et vous pouvez éventuellement être pauvre, soit quand vous ne travaillez pas on vous le compense, c'est d'avoir de la solidarité nationale qui vienne compléter le revenu du travail quand les revenus du travail sont insuffisants. C'est vraiment remettre les choses dans un sens totalement différent.

Et donc ça, vous allez l'expérimenter avec une vingtaine de départements d'ici à la fin de l'année pour le généraliser ensuite. En année pleine, ça coûte combien le revenu social d'activité ?

Le revenu de solidarité active...

### ...de solidarité active pardon.

C'est justement ce qu'on va essayer de regarder par les expérimentations. Alors moi j'ai bien entendu. Hier je me suis fait engueuler et critiquer en disant : mais il ne met pas beaucoup d'argent dessus...

# à l'Assemblée Nationale par les députés.

...Il ne met pas beaucoup d'argent, etc. Cela fait depuis le début que je dis la même chose. Je dis on va décridibiliser ce genre de réforme, si on commence par demander des milliards pour ensuite démontrer que ça ne marche pas. Alors nous on fait l'inverse. On demande des dizaines de millions et on les obtient pour la première fois, pour expérimenter à petite échelle...

### Vous avez besoin de combien pour commencer ?

... 25 millions d'euros. On a multiplié par 50 ce qu'on avait. On avait 600.000 euros avant, pour faire ça. Maintenant, on a 25 millions d'euros pour le faire et on verra ensuite si ça marche. Quand je dis si ça marche, c'est-à-dire s'il y a effectivement plus de gens qui travaillent, s'il y a effectivement moins de pauvreté sur les petits territoires sur lesquels on va commencer, on pourra élargir. Et on sera crédible pour le faire.

Vous avez présenté donc ce revenu de solidarité active au Parlement hier, à l'Assemblée Nationale, c'était votre baptême du feu, en même temps que C. Lagarde, puisque tout ça est dans le même projet de loi dit du paquet fiscal ; qui présentait un bouclier fiscal. Qu'est-ce que vous pensez du bouclier fiscal, M. Hirsch?

J'aurais été particulièrement mal à l'aise si on s'était pas occupé des autres boucliers. Ce que je pense du bouclier fiscal, c'est qu'il a été inscrit dans le programme. Quand on m'a demandé de prendre ce travail, vous avez remarqué qu'on ne m'a demandé de me renier sur ce que je pensais.

# Non, je vous demande ce que vous pensez du bouclier fiscal?

Je n'ai pas demandé non plus au président de la République et au Premier ministre de se renier sur ce qu'ils avaient écrit, ça aurait été totalement absurde. Je vais donc vous dire ce que j'en pense : c'est que, moi je me suis dit, là-dessus je ne vais pas avoir beaucoup d'influence. En revanche, qu'est-ce que j'ai entendu il y a 6 mois, ou il y a un an ou il y a un an et demi? Les gens qui payaient l'ISF me disaient : oh! la! la! si on mettait un bouclier, on aimerait vous donner un peu d'argent plutôt que de le donner dans les caisses de l'état. Quand on m'a dit que le bouclier fiscal avançait, je leur ai dit : tiens! on pourrait peut-être les prendre au mot. Et donc demander que l'argent qu'ils peuvent payer à l'ISF et qu'ils étaient censés mettre

dans les caisse de l'état, il aille en partie vers les entreprises d'insertion, vers l'économie solidaire. Et donc là, on va voir si effectivement ceux qui bénéficieront de ces allégements feront ce qu'ils nous disaient qu'ils feraient il y a 6 mois.

# Donc le bouclier fiscal, c'est bien?

Non, ce n'est pas ce que je dis, mais j'ai le droit de répondre, pas par oui ou par non, à un certain nombre de questions. Bouclier sanitaire, mais je ne sais pas si vous pesez le fait qu'aujourd'hui on va mettre avec le RSA une sorte de bouclier qui fait que pour la première fois, on va plus imposer à 100% les pauvres qui reprennent du travail.

J'ai lu - ce n'est pas facile d'être membre du Gouvernement - dans le *Canard enchaîné* du 27 juin que vous vouliez signer la pétition des *Echos* contre le rachat de B. Arnault, puis que Matignon vous a demandé de ne pas le faire au nom, justement, de votre appartenance au Gouvernement.

Non, ça ne s'est absolument pas passé comme ça. En fait ....

# Vous n'avez pas signé la pétition...

Je vais vous expliquer ce qui s'est passé, en deux secondes. Quand le journaliste des *Echos* m'a demandé, j'ai dit que ça me paraissait un peu bizarre comme membre du Gouvernement de pouvoir signer une pétition et mon nom a été mis quand même. J'ai demandé à ce qu'il ne le soit pas, comme je l'avais fait. C'est vérifiable auprès de ces sources sans aucune difficulté.

# Rien n'est simple... mais...

Rien n'est simple, absolument. La lutte contre la pauvreté, elle n'est pas simple. Je n'ai jamais dit qu'elle était simple et elle sera pas simple par la suite.

### M. Hirsch, invité de RTL ce matin, bonne journée.

# **INVITÉS POLITIQUES**

B. Accoyer (UMP) LCI 8h15 C. Barbier L'abattement de l'impôt sur la fortune passe de 20 % à 30 % pour la résidence principale. Le Gouvernement fait-il un cadeau aux riches ?

Non. Parce que c'est une disposition qui n'est pas à la hauteur de la hausse de l'immobilier dans toutes les régions urbaines : les régions touristiques, les régions côtières, frontalières... C'est une petite adaptation face à cette énorme hausse de l'immobilier que nous avons connue depuis de nombreuses années.

Entre cette mesure et le rejet de l'amendement Courson, est-ce que le Gouvernement ne cherche pas, en fait, à détruire l'ISF, à le rendre totalement caduc ?

Non pas du tout. Parce que l'amendement auquel vous faites allusion, vidait, ou viderait de sa substance toute la logique du dispositif pour l'emploi, et qui est proposé par le Gouvernement. Ce dispositif vise à rendre les revenus du travail plus attractifs, à baisser les prélèvements publics, de façon à ce que les moyens de notre pays, les moyens financiers de la Nation se dirigent vers l'entreprise, vers la production de richesses, qui ont vocation bien sûr à être distribués en salaires et en solidarité.

Etes-vous sûr que cela va marcher ? Parce que le cadeau c'est 13,6 milliards en régime de croisière - c'est ce qu'a dit la ministre de l'Economie. Etes-vous sûr que cela va revenir par la croissance ?

Je refuse le mot de "cadeau". Il y a une habitude dans notre pays, qui fait que lorsque l'on décide d'essayer de ne plus être ceux qui prélèvent le plus d'impôts par rapport à des pays comparables au nôtre, que l'on veut se libérer de cette gêne, de ce handicap majeur, qui fait que chaque jours, on voit des entreprises françaises qui s'en vont, des salariés qui vont travailler ailleurs dans d'autres pays, des investisseurs qui vont réussir et réinvestir ailleurs, lorsque l'on prend des décisions, pour arrêter ce mouvement que tous les Français déplorent, dont ils souffrent beaucoup, il y a des mots qui sont dits : "ce sont des cadeaux fiscaux". Arrêtons cette attitude - d'ailleurs les Français le savent -, c'est un petit jeu, qui est un petit jeu politicien qui ne masque pas le vide des propositions alternatives à ces dispositions indispensables pour l'avenir économique et social.

Les exonérations des cotisations sur les heures supplémentaires ne sont-elles pas anti-constitutionnelles ?

Non. Le dispositif est bien construit. Il est solidement arrimé et il s'inscrit, encore une fois, dans cette logique, qui est d'offrir plus de revenus à ceux qui veulent travailler.

D. Migaud, le président de la commission des Finances, président socialiste, était à votre place, hier. Il dénonce un plan "coûteux et inefficace". Il sort de son rôle, quand il critique comme cela ?

D. Migaud est l'illustration de l'ouverture voulu par le président de la République et accepté très largement par les Français. Je l'invite à avoir un rôle, qui soit surtout celui d'un président de commission des Finances - celle qui a les plus larges pouvoirs à l'Assemblée - et à le faire avec une grande objectivité. Ceci étant, il fait de la politique, et il reflète par ses affirmations la vacuité du projet socialiste.

La politique du Gouvernement aggrave à court terme les déficits publics, fait prendre un risque aux déficits publics. En septembre, N. Sarkozy devra retourner devant les Européens qui sont septiques, pour présenter des réformes structurelles et garantir qu'en 2010 nos déficits seront réglés. Est-ce que vous êtes sûr que cela va marcher ?

Oui. Il faut aller avec cette certitude. Le volontarisme cela compte, nous le savons tous dans nos vies personnelles, nous l'avons constaté au cours de notre existence. Et aller avec la volonté de réussir, convaincre, ouvrir et ouvrir largement des perspectives pour notre pays, prendre les mesures indispensables pour lui permettre de respirer, d'investir, de produire, d'être plus compétitif, de donner au monde une image dynamique que les Français attendent et qu'ils méritent, c'est cela qui va marcher, et qui doit marcher.

# Et si cela ne marche pas? Rigueur, rigueur, rigueur?

Cela marchera.

# Procédures d'urgence, amendements rejetés... est-ce que la majorité n'est pas déjà une majorité de godillots ?

Vous venez de me parler tout à l'heure, d'un amendement qui a été adopté, qui est un amendement purement parlementaire. Il y a de nombreux amendements qui viennent des rangs de la majorité. La majorité est vivante : elle échange, elle propose et puis, dans l'Hémicycle, elle votera en apportant sa contribution.

# Vous mettez en garde le Nouveau centre pour pas qu'ils en fassent trop dans la volonté de ce démarquer de l'UMP ?

Mais non. Chacun doit vivre, s'exprimer. Le Nouveau centre est un groupe, qui apporte sa contribution à l'enrichissement des textes gouvernementaux. C'est très bien.

# Les députés UMP ont beaucoup grogné contre l'ouverture. Comment les rassurez-vous ?

Non, ils n'ont pas beaucoup grogné. Comme certains, ils peuvent se dire c'est vrai on ouvre largement. Mais les Français le souhaitent et le pays en a besoin. Aujourd'hui, nous voyons qu'un candidat français, soutenu par le président de la République, à la présidence du FMI tient l'accord, D. Strauss-Kahn. En tant que Français, on ne peut être que satisfait de voir que la France est de retour sur la scène internationale à très haut niveau de responsabilité. Je m'en réjouis.

# Comme président de l'Assemblée nationale, serez-vous membre de la commission que N. Sarkozy veut mettre en place pour la réforme des

#### institutions?

Il y a deux choses. Il y a d'abord ce que le président de la République fait - comme d'ailleurs l'avait fait F. Mitterrand en 1992 - c'est-à-dire l'installation d'une commission d'experts reconnus, incontestés, où les politiques en 1992 n'étaient pas présents, et où ils n'ont pas plus vocation à être présents de façon significative actuellement. C'est une commission qui sera présidée par l'ancien Premier ministre, qui n'est plus membre de l'Assemblée d'ailleurs, E. Balladur dont l'autorité s'impose.

# J. Lang n'en sera pas, s'il faut que les politiques...

J. Lang est un constitutionnaliste, un professeur de droit constitutionnel, et il y sera je crois à ce titre. Mais encore que cela ne me paraisse pas à cette heure confirmé. S'agissant de l'Assemblée, en tant que président de l'Assemblée nationale, je vais dans les jours prochains préparer la mise en place d'un groupe de travail. Un groupe de travail où seront présents tous les groupes politiques représentés, tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, qui va travailler, travailler dans trois directions qui s'inscrivent dans ce que les Français souhaitent- ce qu'ils ont accepté largement lorsque N. Sarkozy l'a proposé - c'est-à-dire plus de démocratie à l'Assemblée, plus de modernisation du mode de travail, d'expression, et puis également plus de proximité par rapport aux Français. Et sur ces trois thèmes, nous travaillerons au fond, et bien entendu en cohérence, en tenant compte du travail de la commission des sages, la commission Balladur et des choix du Gouvernement.

# Comment allez-vous faire pour lutter contre l'absentéisme des députés, les hémicycles vides ?

Justement, nous allons dans ce groupe de travail évoquer la modernisation. Dans la modernisation, il y a l'image. Actuellement, l'image d'un hémicycle peu rempli est évidemment mauvaise pour l'Assemblée nationale, même si les parlementaires sont en commissions, travaillent sur le terrain et travaillent avec ceux et celles qui les sollicitent, les institutions. Et il y aura nécessairement à faire évoluer notre mode de travail pour que l'Hémicycle soit davantage le lieu d'explications de vote, le lieu de votes, et les commissions élargies le lieu de l'examen et de l'adoption d'un certain nombre de dispositions.

# Vous souhaitez que le président de la République puisse s'exprimer devant les députés. Sous quelle forme, tous les mercredis, des questions réponses ?

Non, certainement pas. Le chef de l'Etat, actuellement, ne peut délivrer que des messages que les députés écoutent debout, le message étant lu par le Premier ministre. Il convient que cette pratique, qui date de plus d'un siècle, de 150 ans, soit modernisée, et que le Président s'exprime devant les parlementaires, lorsque les circonstances le méritent, lorsqu'il le juge utile. Cela s'inscrit dans la modernisation, c'est nécessaire.

# D. Villepin veut que son cas relève de la Cour de justice de la République dans l'affaire Clearstream. Il a raison ?

J'ai pour règle de ne jamais commenter l'action de la justice. Je ne vais pas déroger aujourd'hui.

# Et commenter son action civile, qu'il se défend. Il a raison ?

C'est un citoyen qui se défend et c'est tout à fait normal. Mis sur l'action de la justice, sur le choix de telle ou telle personne vis-à-vis de la justice, permettez à la séparation des pouvoirs qu'elle soit respectée. C'est une règle vraiment très importante.

# En un mot, une dose de proportionnelle, vous êtes pour ?

Là encore, il va y avoir un grand débat. Je ne doute pas que la commission des sages évoquera probablement cette question.

# Votre sentiment est réservé sur la proportionnelle ?

Il faut regarder les deux Chambres. Il faut regarder les aspirations des Français, la nécessité d'une expression diverse, mais dans le même temps il faut avoir pour priorité la stabilité de majorités solides pour permettre au Gouvernement d'agir. Mais on ne peut pas évacuer cette question, parce qu'elle est demandée, posée par de très nombreux Français.

J.-P. Grand (UMP) Europe 1 8h20 J.-P. Elkabbach **N. Charbonneau** : J.-P. Elkabbach, votre invité ce matin est en direct de sa mairie de Castelnau-le-Lez, dans l'Hérault, le député UMP J.-P. Grand.

Et vous savez pourquoi ? L'affaire Clearstream. D. de Villepin est une nouvelle fois convoqué par les juges, le 27, il ira, peut-être pour ne pas leur répondre. Autour de lui figurait une poignée de mousquetaires. S'il en reste un, c'est vous J.-P. Grand, bonjour.

Bonjour.

D. de Villepin répète qu'il n'avait demandé à personne d'enquêter sur des personnalités politiques et surtout pas les compromettre. Or les deux juges qui mènent l'instruction n'en sont pas convaincus. Ils viennent de retrouver, de déchiffrer des notes inédites du Général Rondot - Paris-Match le raconte aujourd'hui. Est-ce que vous croyez à ce que dit ou écrit P. Rondot, qui fut l'homme des missions secrètes ?

Je ne sais pas s'il était l'homme des missions secrètes, mais que penser d'un général des services secrets qui sème à tous le vents ses archives. Quant aux notes publiées par la presse, quand on les lit, il s'agit de commentaires de commentaires. Et quant aux juges, alors là, perquisitionner pendant 6 heures au domicile privé de quelqu'un qui n'est pas là, sur une affaire simplement de savoir s'il avait connaissance d'un fichier ou pas, très franchement, je trouve ça très très choquant.

Mais ils sont dans leur enquête, qu'est-ce que vous leur reprochez ? Ils ne sont pas hors-la-loi, là.

Ils ne sont pas hors-la-loi, naturellement, mais il faut quand même regarder que là on avait l'impression qu'on avait affaire à un dossier sur le grand banditisme, et pas sur quelque chose de quand même infiniment plus faible. Dans cette affaire - et moi j'ai bien l'intention de le marteler, mais je ne suis pas le seul, je vous signale qu'il y a des blogs qui sortent, enfin des amis de D. de Villepin qui commencent à se mobiliser...

# Il en a, encore ? Vous croyez ?

Mais bien sûr, il en a, et plus que ce qu'on pense. En tous les cas, nous sommes interpellés sur le terrain par des citoyens qui commencent à en avoir assez de voir que cet homme est poursuivi par une certaine haine. Ce qu'il faut marteler dans cette affaire, c'est que l'affaire Clearstream ce n'est pas le faux listing.

# Attendez, attendez. C'est pour ça que vous dites que c'est une victime?

Je le dis parce que je maintiens que l'affaire Clearstream ce n'est pas le listing, c'est avant tout une présomption, la présomption d'un gigantesque trafic d'influence lors de la vente par la France des frégates militaires à Taiwan.

On va y revenir, mais dans l'enquête et la procédure, selon Paris-Match qui va paraître demain, le Général Rondot - je reviens à lui parce que c'est un élément qui a relancé l'enquête - a déclaré aux juges qu'il avait voulu détruire ses propres notes après avoir obtenu l'accord de D. de Villepin, et les juges lui demandent d'ailleurs au passage pour quelle raison il sollicite l'accord de

### l'ancien Premier ministre avant de chercher à détruire ces notes...

Ecoutez, ce n'est pas choquant ça.

# Non, mais les notes semblent dire qu'il manoeuvrait pour déstabiliser son rival dans la course à l'Élysée, même pour balancer Sarkozy.

Ecoutez, dans cette affaire, il y avait un listing. Sur ce listing, il y avait des centaines de noms, il n'y en avait pas qu'un seul. Donc, qu'à un moment, le Général Rondot ait dit "finalement, n'ai pris des notes et je ne vais pas les laisser parce que ça peut prêter à confusion" - d'ailleurs, on voit que ça prête à confusion, moi je trouve ça tout à fait anormal. Tout le monde, on écrit des tas de choses, et puis un de ces jours, on met ça au broyeur. Moi je crois que dans cette affaire, D. de Villepin c'est la première victime, c'est la première victime, parce que, effectivement, qu'est-ce qu'il a fait ? Il a rempli son rôle de ministre de la République.

# Donc il était pour vous dans son rôle, et vous estimez, vous J.-P. Grand, qu'il a bien fait.

Bien sûr qu'il a bien fait. Qu'est-ce qu'on penserait aujourd'hui d'un ministre de la République qui ne se serait pas inquiété de l'affaire Clearstream, c'est-à-dire de cette présomption d'un gigantesque trafic d'influence au détriment de la France ? Il est dans son rôle.

# Il a bien fait, même s'il enquête sur des proches dont on lui dit assez vite qu'il n'y a rien à leur reprocher ?

A ce moment-là, on referme le dossier, on n'en parle plus. Je veux dire ce n'est pas choquant, il est vraiment dans sa mission. S'il y avait un reproche à lui faire, ça aurait été effectivement de ne pas se préoccuper de cette situation.

# Vous le pensez incapable d'une manipulation politique ?

Je ne sais pas s'il est capable ou incapable, en tous les cas, il ne l'a pas fait. Et puis, il vient encore de le rappeler, il a dit dans cette affaire qu'il avait agi strictement dans le cadre de ses fonctions ministérielles. D. de Villepin c'est un serviteur de l'Etat, c'est un homme d'Etat, c'est un homme qui a le sens du service public, qui a le sens de ses responsabilités, il l'a montré.

# Pourquoi il y a tant d'UMP qui répondent par l'indifférence et le silence aujourd'hui?

Parce qu'il n'est plus au pouvoir et qu'ils n'ont peut-être plus besoin de lui.

# Il vaut mieux ne pas perdre, quoi!

Ça c'est vrai, en politique comme ailleurs.

# Mais c'est vrai qu'il n'a jamais été un élu, qu'il n'a pas de réseau, est-ce que vous l'estimez isolé ?

Il n'a jamais été élu, ça ne l'a pas empêché quand même de tenir à New York devant l'ONU le discours qu'il a tenu, ça ne l'a pas empêché de faire baisser de 2,5 points le chômage, ça ne l'a pas empêché de régler un certain nombre de problèmes à la Nation. Non, je crois que ça n'a rien à voir, ce n'est pas parce qu'il n'a pas été conseiller général à Trifouille les Oies, que ça n'a pas été un bon Premier ministre.

D'autres auditions sont prévues, comme celle de J.-L. Gergorin la semaine prochaine. Les deux juges, on voit qu'ils avancent lentement, est-ce que vous les soupçonnez, J.-P. Grand, d'arrière-pensées politiques?

Non, je ne me permettrais pas de les soupçonner d'arrière-pensées politiques, mais aujourd'hui on sent quand même que les juges sont un peu fascinés par la médiatisation des affaires. Et donc, bien sûr quand je vois que la presse dispose des documents avant les personnes concernées...

# Ce n'est pas inédit ça, entre nous!

Non, ce n'est pas inédit...

# Il y a longtemps que le secret de l'instruction n'est plus respecté.

Ce n'est pas une raison pour ne pas dire que c'est choquant.

On ne s'en console pas! Attaqué dans cette affaire de, je cite, "complicité de dénonciation calomnieuse", D. de Villepin s'attend à une mise en examen, c'est lui-même qui l'a dit. Après, J.-P. Grand, est-ce à la Cour de justice de la République de juger, de trancher, selon vous?

Je suppose que vous faites allusion à l'article 68.1 de la Constitution. Cet article il dit quoi ? Il dit que les membres du Gouvernement sont pénalement responsables de leurs actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions ministérielles, ils sont responsables devant la Cour de justice de la République. A partir du moment où D. de Villepin s'est préoccupé de cette affaire, dans le cadre de sa fonction de ministre des Affaires étrangères, et je crois de l'Intérieur, je veux dire je ne vois pas ce qu'il a affaire dans le cabinet des juges.

# Même s'il s'agissait de mouiller certains proches ?

Mais non, attendez, sur ce listing, il y a des centaines de noms. Il n'y a pas UN nom, il y en a des centaines, je suis désolé ; c'est comme si on disait j'achète le journal uniquement parce qu'il y a une information. Non, on achète tous les jours le journal pour lire toutes les informations, et s'il y en a une qui vous réjouit ou qui vous désespère, eh bien elle est dans le journal.

### Vous pensez que là elle pouvait réjouir, s'il avait trouvé la preuve.

C'est un homme d'Etat. Moi je fais confiance aux hommes d'Etat.

# Vous dites que le fond de l'affaire n'est pas là. Où il est alors ?

Ce que les gens veulent savoir maintenant, c'est l'affaire des frégates de Taiwan,

c'est ça le fond de l'affaire, ce n'est pas le listing. Le listing on s'en fout, c'est clair.

# C'est-à-dire qui bénéficiait de ces ventes...

Qui a bénéficié, effectivement...

# Et des rétro commissions, quels partis, quels hommes ?

Quels partis, quels hommes, quels pays etc. Voilà, ça c'est intéressant à savoir, mais le reste ça n'intéresse personne.

# Et est-ce que vous êtes sûr, J.-P. Grand, que jamais vos propres amis politiques n'en ont bénéficié ?

Moi j'ai le sens de l'Etat et de la République. Si on a des amis qui sont mouillés dans cette affaire, eh bien, écoutez, ça c'est leur problème et c'est aussi celui de la Nation de le savoir.

# Mais longtemps, le système des rétro commissions a fonctionné. On l'a dit, on met le holà, mais est-ce que ça a suffi pour qu'il ne soit plus pratiqué aujourd'hui?

Aujourd'hui, on a lancé l'affaire Clearstream au travers du fichier. Et le citoyen que je suis dit le fichier ça n'a aucun intérêt, c'est une manipulation, on essaie de détruire définitivement D. de Villepin. Ce n'est pas ça le problème, le problème c'est le fond du dossier.

# Eh bien, expliquez-moi alors, J.-P. Grand, si l'intention de D. de Villepin était de savoir qui bénéficiait davantage des ventes d'armes, premièrement, pourquoi il n'a pas informé son collègue ministre Sarkozy?

Ecoutez, là je ne suis pas dans le...

# Non, mais à votre avis ?

Je ne suis pas dans ces secrets. Vous savez, moi, dans cette affaire, je suis comme beaucoup de Français, ce que je sais c'est par le journal, par tous les médias. Je me fais une opinion parce que naturellement je suis un élu et que j'ai quand même bien sûr une analyse de la situation. Et puis parce que je considère que D. de Villepin était un très, très grand Premier ministre, voilà. Et que je ne supporte pas de voir cet homme se faire détruire comme ça, jour après jour, par une affaire qui ne le concerne pas.

# C'est pour ça que vous dites qu'il y a - peut-être que vous allez loin - une curée contre les chiraquiens. Elle vient d'où ?

Je ne sais pas si elle est contre les chiraquiens, mais en tous les cas...

### C'est vous qui l'avez dit! Elle vient d'où? Qui la mène, cette curée?

Qui la mène ? Je n'en sais rien, mais je veux dire elle est habilement menée, elle est

efficace et donc, aujourd'hui, moi je me demande à tous les gens qui soutiennent D. de Villepin de se faire connaître parce qu'on ne peut pas laisser les choses en l'état.

J.-P. Grand, N. Sarkozy on sait qu'il n'avait pas vos faveurs. C'est lui l'élu, c'est lui qui est président de la République, il donne aujourd'hui le tournis. Qu'est-ce que vous pensez de son style, du rythme qu'il impose à la vie de la politique, de l'économie ?

Moi je trouve qu'il est dans son rôle, il a sa personnalité, il agit avec beaucoup de pugnacité, il est tout à fait décidé à monter en première ligne sur tous les sujets de la vie nationale, on ne peut quand même pas le lui reprocher. En tout cas, je ne le lui reproche pas.

C'est votre avis qui est important. Il a nommé six ministres socialistes et d'autres socialistes pour des missions, des commissions, des rapports... Ca s'appelle l'ouverture. Est-ce que c'est bon l'ouverture et pour qui ?

J'ai travaillé avec J. Chaban-Delmas longtemps, et dans l'esprit de la nouvelle société, il y a l'ouverture : la tolérance, l'ouverture, une certaine façon de faire de la politique. Donc l'ouverture c'est quelque chose qui aujourd'hui paraît devoir être réalisée. Les Français sont d'ailleurs tout à fait favorables, moi ça ne me choque pas du tout de voir monsieur Kouchner aux Affaires étrangères, je trouve ça plutôt bien.

Alors est-ce que pour les municipales prochaines, dont on va parler de plus en plus, vos élus n'ont pas intérêt à faire du sarkozysme local, c'est-à-dire ouvrir à des gens neufs, aux femmes, à la diversité, comme on dit ?

Moi c'est quelque chose que je pratique depuis très longtemps ici sur le terrain et je crois effectivement que nos amis seraient bien inspirés, effectivement, d'ouvrir les listes, de faire des listes d'union républicaine. Ça c'est quelque chose effectivement qui est à la fois dans l'air du temps mais qui est aussi très utile, très efficace.

# Et qui iraient jusqu'où ces listes?

Il faudrait aussi que les socialistes fassent pareil, c'est-à-dire que dans les mairies - je pense à Montpellier - dans les mairies où ils sont à peu près sûrs de gagner ou qu'ils sont sûrs de conserver, il faudrait qu'ils fassent aussi un geste.

# C'est-à-dire qu'ils viennent séduire des personnalités de l'UMP?

Non, qu'ils ouvrent. L'ouverture ce n'est pas séduire ; l'ouverture c'est affirmer une certaine conception de la politique, c'est quelque chose qui pour moi est naturel...

# N. Charbonneau disait tout à l'heure que vous êtes à Castelnau-le-Lez...

Le-Lez!

# Le-Lez, dans l'Hérault ; de quoi parle-t-on autour de vous ?

Du pouvoir d'achat et de l'emploi. Et sûrement pas de Clearstream!

### Oui. Du travail...

Bien naturellement, l'emploi chez nous, dans le Midi de la France ; l'emploi est quelque chose, bien sûr, qui est très préoccupant, il y a beaucoup de chômeurs, beaucoup trop encore malgré le travail de D. de Villepin et de J. Chirac. Mais on a un taux de chômage qui est quand même au-dessus...

# Mais est-ce que chez vous, autour de vous, J.-P. Grand, on veut plus de loisirs ou plus de travail ?

Si vous proposez aux gens de gagner davantage et d'avoir plus de vacances, c'est sûr que ça peut en séduire un certain nombre. Mais à l'arrivée, ça crée un certain nombre de difficultés pour la Nation. Aujourd'hui, je crois que les gens sont acquis à l'idée de travailler plus pour avoir des revenus supérieurs. Le tout, si vous voulez, c'est d'équilibrer. Les mesures que va prendre le Gouvernement, il faut qu'elles soient socialement et humainement équilibrées.

Est-ce que c'est le cas ? Par exemple, vous avez entendu C. Lagarde, elle a présenté le paquet fiscal avec brio, avec beaucoup de citations, de Confucius à E. Orsenna en passant par Tocqueville. Elle défendait le travail, pas les rentes mais un salaire mérité, dit-elle ; est-ce que ça peut toucher ça ?

Oui, mais je crois que les gens ne veulent pas à la fin du mois avoir l'impression qu'ils ont été payés pour rien faire. Mais ce que les gens veulent aujourd'hui c'est deux choses : un, c'est des revenus supérieurs, ça ils en ont besoin parce que le panier de la ménagère impose cela, et puis, ils voudraient aussi que leur pouvoir d'achat augmente au travers d'un certain nombre de mesures. Alors quand on fait baisser ou quand on supprime pour les heures supplémentaires un certain nombre de débits sur la feuille de salaire, par définition ça fait augmenter le pouvoir d'achat. Et le Gouvernement s'attelle à cela et c'est une très bonne chose.

# Bonne journée à Castelnau-le-Lez!

Merci!